

BROCAN' BULLE de GUERET

INSCRIPTION a la Brocante du 2024 GUERET 23

Organisation : Association « KLUB'ASS GUERET » la BOÎTE a GEEK 11 avenue de la République 23000 GUERET

Nombre de mètres réservés :.....X 2 euros =.....€

Métier de bouche (module de 5 mètres) : ..... X 20 EUROS = .....€

(1 véhicule par emplacement, minimum 5 mètres avec voiture, adapter le métrage pour les fourgons et les voitures avec remorques)

Les réservations ne seront pris en compte qu'après réception du bulletin d'inscription accompagné du paiement intégral.

Chèques a l'ordre de KLUB'ASS GUERET

A remplir obligatoirement (article R-321-9 du CP)

NOM.....Prénom.....

Carte d'identité. Carte de séjour. Permis de conduire. Registre de commerce ou de métiers

N° de la pièce.....Date de délivrance.....Lieu de délivrance.....

Pour les professionnels, raison sociale :.....

N° téléphone.....

Eléments obligatoires pour le registre tenu à l'occasion de toute manifestation mentionnée au deuxième alinéa de l'article 321-7

Pour les participants non professionnels, la mention de la remise d'une attestation sur l'honneur de non-participation à deux autres manifestations de même nature au cours de l'année civile ; ( mention au bas de la feuille).

Règlement intérieur de la brocan' bulle de Guéret année 2024

Art.1- Brocan'Bulle est une manifestation destinée aux particuliers qui souhaitent vendre, échanger, acheter des objets anciens qui ne leurs sont plus utiles et aux professionnels de la brocante, antiquités. Les professionnels de vente de neuf ne sont pas admis. La vente de boisson et nourriture est réservée a l'organisateur.

Art. 2-l'exposant ne peut exiger un endroit précis. Tout exposant qui troublerait par son comportement la manifestation se verra exclu sans qu'il puisse réclamer une quelconque indemnisation.

Art.3-Les réservations ne seront pris en compte qu'après réception du bulletin d'inscription accompagné du paiement intégral.

Art.4-Le remboursement des réservations ne pourra s'effectuer que dans le cas ou l'organisateur aura été averti 48 heures avant la manifestation. Les places réservées non occupées a 8h30 seront réattribuées, sans possibilité de remboursement.

oooooooooooooooooooo

Si vous souhaitez un accusé de réception : uniquement par E-mail ou par SMS. (n° portable si pas noté plus haut :

(adresse Email : )

A remplir uniquement par les particuliers (document obligatoire)

NOM :.....Prénom :.....

né(e) le ..... à [lieu de naissance].....

Adresse :.....

Code Postal.....Ville.....

Je soussigné, atteste sur l'honneur,

ne pas avoir participé dans l'année à plus de deux vente de même nature.

Fait à....., le .....2024

La mention manuscrite LU et APPROUVE est obligatoire.

Signature